



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>5ème</b>
Nom de site		Numéro	T10925
Adresse du site	<b>40, rue Lacépède</b>	Hauteur	R+7 (22.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>14/06/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>02/11/2018</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>02/01/2018</b>

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et orientées vers les azimuts 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	Entre 5 et 6m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° <5V/m - 120° <4V/m-240° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 120°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	28.60m		

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle	29 rue Mouffetard	R+4 C+1	Oui	80m.	0.7035
Ecole élémentaire	10 rue Rollin	R+3	Oui	75m.	0.873
Accueil de jeunes enfants	48 rue Lacedède	R+6	Oui	25m.	0.635
Accueil de jeunes enfants	52 rue Lacedède	R+3	Oui	50m.	1.174
Accueil de jeunes enfants	10 rue Saint Médard	R+1	Oui	50m.	0.111

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

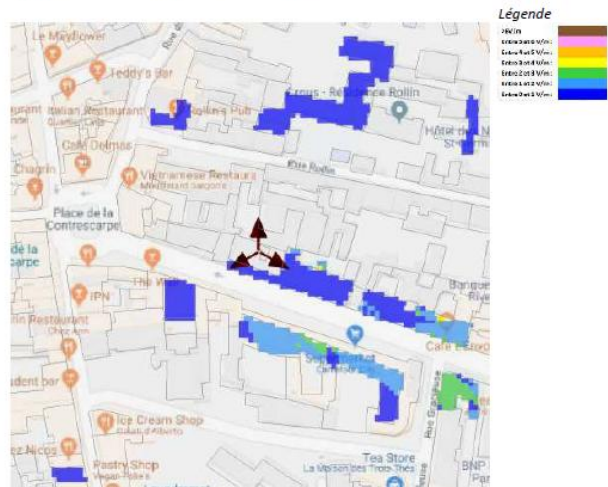
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 120°

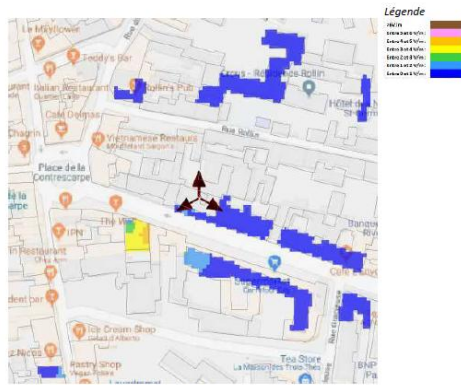
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.





## Vue des Azimuts

### Secteur 1 : Azimut 0°



### Secteur 2 : Azimut 120°



### Secteur 3 : Azimut 240°

